

FORMATION CONTINUE

SANTÉ EN ENTREPRISE: DES RESPONSABILITÉS AUX OPPORTUNITÉS

28 février 2018

21 mars 2018

18 avril 2018



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Facteur clé d'attractivité et de performance, le bien-être des employés est au centre des préoccupations des employeurs. Comment concilier ce bien-être et les objectifs économiques de l'entreprise? Comment optimiser la performance globale de l'organisation en intégrant les questions de santé au travail? Parmi les difficultés organisationnelles rencontrées par les entreprises, l'absentéisme est le reflet le plus courant, tout comme le burnout, le présentéisme, les troubles musculosquelettiques, ou les addictions qui sont des signaux d'alerte. Comment prévenir les facteurs de risque dans l'entreprise? Et surtout les détecter?

Afin de soutenir les entreprises, ses ressources humaines et ses cadres dirigeants, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), l'Institut Universitaire romand de Santé au Travail (IST) et Promotion Santé Suisse (PSCH) allient leurs savoir-faire et leurs expériences et mettent sur pied une formation en trois modules. Cette formation portera notamment sur les obligations et responsabilités de l'entreprise en santé et sécurité au travail, sur le rôle des cadres dans la prévention des risques psychosociaux et finalement sur la gestion des absences de longue durée.

Obligations et responsabilités de l'entreprise en santé et sécurité au travail

Mercredi 28 février 2018

Objectifs

- Identifier le cadre légal en santé et sécurité au travail ainsi que les responsabilités civiles et pénales de l'employeur
- Connaître les enjeux, les acteurs et les instruments de santé et sécurité au travail
- Pouvoir mettre en place des mesures de protection de la santé et sécurité au travail en respectant le cadre légal
- Comprendre le rôle et les attentes de l'Inspection du travail

Programme (peut être sujet à modifications)

Cadre légal de la santé et sécurité au travail <i>Norma Luzio, sous-directrice, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)</i>	08h30 – 09h45
Des obligations légales à la mise en pratique: acteurs et instruments de la santé au travail <i>Dr Mickaël Rinaldo, médecin du travail, Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)</i>	09h45 – 10h45
Ateliers pratiques <i>Dr Mickaël Rinaldo, IST et Norma Luzio, CVCI</i>	10h45 – 12h00
Rôle et attentes de l'Inspection du travail <i>Olivia Muret et Anne-Sophie Brandt, psychologues et inspectrices du travail, Ville de Lausanne</i>	13h30 – 14h45
Ateliers pratiques <i>Norma Luzio, CVCI, Dr Mickaël Rinaldo, IST, Olivia Muret et Anne-Sophie Brandt, Ville de Lausanne</i>	14h45 – 15h30
Initier un plan de management de la santé en entreprise: comment faire?	15h30 – 16h30
Au-delà des obligations légales, quelles opportunités? <i>Dr Mickaël Rinaldo, IST</i>	16h30 – 17h00

Le rôle des cadres dans la prévention des risques psychosociaux

Mercredi 21 mars 2018

Objectifs

- Clarifier et analyser ce qui relève de la santé psychique et des risques psychosociaux au sein des entreprises
- Proposer des actions de prévention possibles au sein des entreprises
- Analyser et comprendre le rôle des cadres dans la prévention des risques psychosociaux
- Proposer des outils de diagnostic et faciliter leur mise en place au sein des entreprises

Programme (peut être sujet à modifications)

Santé psychique et risques psychosociaux: de quoi parle-t-on? 08h30 – 10h00

Actions de prévention: que peut-on faire en entreprise? 10h00 – 12h00
- Ateliers pratiques

Marie-Noëlle Favarger Schmidt, responsable de projets Gestion de la Santé en entreprise, Suisse romande, Promotion Santé Suisse (PSCH)

Didier Garros, psychologue du travail et spécialiste RH, Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)

Le rôle clé des cadres et de la direction dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention: quand et comment agir? 13h30 – 15h00

- Ateliers pratiques

Les outils de diagnostic à disposition des entreprises 15h00 – 17h00
- Cas pratiques et discussion

Marie-Noëlle Favarger Schmidt, PSCH et Didier Garros, psychologue du travail et spécialiste RH, IST

Gestion des absences de longue durée: quelles solutions pour favoriser le retour au travail?

Mercredi 18 avril 2018

Objectifs

- Clarifier la notion de retour au travail, les acteurs impliqués dans le processus et le fonctionnement dans les cantons suisses
- Comprendre le rôle de l'employeur dans la gestion des absences, leur prévention et la réinsertion professionnelle
- Comprendre le fonctionnement et les avantages de la détection précoce
- Acquérir des pistes pour mettre en place une politique de retour au travail adaptée à l'entreprise

Programme (peut être sujet à modifications)

Introduction au retour au travail: 08h30 – 11h00

- le fonctionnement en Suisse, le rôle de l'employeur et des acteurs impliqués dans le processus de retour au travail
- les raisons d'investir dans le retour au travail
- discussion de cas pratiques

Prof. Dre Brigitta Danuser, cheffe du pôle médecine du travail, Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)

Le rôle et le fonctionnement de l'AI dans la détection et l'intervention précoce 11h00 – 12h00

Blandine Jobin, spécialiste en réinsertion professionnelle, Office AI Vevey

Les mesures de réadaptation de l'AI (suite) 13h30 – 14h30

- discussion de scénarios potentiels

Blandine Jobin, Office AI Vevey

De la gestion des absences à la gestion de la santé en entreprise: enjeux et perspectives 14h45 – 17h00

Dr méd. Urs Von Rotz, médecin du travail et responsable de l'unité santé et sécurité au travail, Ville de Lausanne

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse aux responsables et cadres des ressources humaines, aux responsables d'entreprise, aux membres de la direction, aux responsables de site ou d'établissement, ainsi qu'aux responsables de production, cadres dirigeants, manager, ingénieurs sécurité et responsables santé et sécurité au travail.

FORMATEURS

Les cours sont dispensés par des experts et expertes en droit et organisation du travail, en psychologie du travail, en médecine du travail, en hygiène du travail, ainsi que par des professionnels expérimentés de la santé et sécurité au travail.

LIEU DES COURS

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)
Avenue d'Ouchy 47 – 1006 Lausanne
Métro M2, arrêt Jordils

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription à une journée de formation s'élèvent à CHF 650.- HT. Les membres de la CVCI bénéficient d'un tarif spécial de CHF 490.- HT. Les participants et participantes qui s'inscrivent aux 3 journées de la formation profitent également d'une offre spéciale de CHF 1200.- HT pour les membres de la CVCI et de CHF 1700.- HT pour les non-membres. La documentation, le repas et les pauses-café sont inclus dans les frais d'inscription.

PAIEMENT

Les paiements doivent être effectués au moins 10 jours avant la date du cours, au moyen du bulletin de versement joint à la confirmation d'inscription.

ANNULATION

En cas d'annulation par le participant moins de 7 jours avant le cours, aucun remboursement n'est effectué. Il est cependant possible de se faire valablement remplacer, sans frais, par un collègue.

PARTICIPANTS

La formation est prodiguée dès 10 inscriptions. Compte tenu du degré de spécialisation des thèmes et afin de promouvoir les interactions, le nombre de participants par formation est limité à 20.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles par e-mail ou au moyen du formulaire d'inscription (au dos de la brochure), qui est à retourner à :

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)

Service juridique

Avenue d'Ouchy 47 – 1006 Lausanne

+41 21 613 35 31 – droit@cvci.ch

Par l'envoi de votre inscription, vous vous engagez à respecter les présentes conditions générales.

MODIFICATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier une formation.

ATTESTATION

Une attestation est remise aux participants et participantes à l'issue de la formation.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

Avenue d'Ouchy 47

1006 Lausanne

+41 21 613 35 31 - www.cvci.ch

Institut universitaire romand de Santé au Travail

Route de la Corniche 2

1066 Epalinges-Lausanne

+41 21 314 74 71 - www.i-s-t.ch

Promotion Santé Suisse Lausanne

Avenue de la Gare 52

1003 Lausanne

+41 21 345 15 15 – <https://promotionsante.ch>

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A retourner à :

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)
Service juridique
Avenue d'Ouchy 47 – 1006 Lausanne
+41 21 613 35 31 – droit@cvci.ch

Je souhaite m'inscrire au-x module-s suivant-s :

- Obligations et responsabilités de l'entreprise en santé et sécurité au travail** –28 février 2018
- Rôle des cadres dans la prévention des risques psychosociaux** –21 mars 2018
- Gestion des absences longue durée: quelles solutions pour favoriser le retour au travail?** –18 avril 2018

Données personnelles

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse professionnelle

Employeur :

Rue :

Code postal et localité :

Téléphone :

Courriel :

Adresse privée

Rue :

Code postal et localité :

Téléphone :

Courriel :

La facture est à envoyer à mon adresse :

professionnelle

privée

Lieu et date :

Signature :
